

Postulat COMMISSION "ENVIRONNEMENT, ENERGIE, EDILITE ET URBANISME"

Mme la Présidente de la commune, mesdames et messieurs les conseiller communaux et cher(es) collègues.

En Suisse comme ailleurs, de nombreux déchets sont jetés ou abandonnés dans les espaces publics. Ce fléau appelé « littering » engendre des coûts de nettoyage supplémentaires, nuit à la réputation d'un endroit et renforce le sentiment d'insécurité dans les lieux publics.

Même si dans l'absolu les quantités de détritrus jonchant le sol restent limitées, la majorité de la population est gênée par ce problème.

Les causes de ce phénomène sont multiples :

Tout d'abord, de plus en plus de personnes restent sur leur lieu de travail ou de formation pendant la pause de midi et se restaurent d'un repas pris sur le pouce. Ce changement dans les habitudes de consommation, lié à une utilisation accrue des infrastructures publiques, induit une augmentation de déchets abandonnés.

Ensuite, les journaux gratuits qui connaissent un véritable essor depuis quelques années finissent très vite à la poubelle ou plus fréquemment sont oubliés sur leur lieu de consultation.

Enfin, l'habitude qui consiste à jeter son mégot de cigarette par terre s'est encore développée avec l'interdiction de fumer dans les bars et restaurants.

Avec la pandémie, les masques jetés au sol rajoutent une couche supplémentaire à cette pollution.

Il ressort d'une étude qu'un individu aura beaucoup moins de scrupules à abandonner ses objets dans un lieu public déjà dégradé par le littering.

Les photos jointes prises sur les berges du Rhône ainsi que la récolte annuelle de déchets par l'amicale des pêcheurs montrent que Fully n'échappe pas au littering.

Lors de certains week-ends de ramassage, organisés par l'ASOFY, la quantité moyenne de déchets récoltés est de 2 sacs de 35l sur la seule zone du Petit-Pont.

Suite à notre interpellation, lors du plenum du 15 décembre 2021 concernant ce phénomène, la réponse de la commune confirma l'existence de cette problématique et l'insuffisance des mesures actuelles pour la sensibilisation de la population.

Il nous paraît de la responsabilité de la municipalité de proposer des espaces publics propres favorisant l'attractivité de notre commune et le bien-être de nos habitants. La communauté d' « intérêts monde propre » (IGSU) est le centre de compétences suisse contre le littering. Au travers du label « no littering » (voir annexe), cette organisation apporte son soutien aux communes mais également aux établissements publics tels que les écoles, etc. pour la planification et la réalisation de mesures contre les déchets jetés dans l'espace public. Nous demandons à notre conseil communal de passer un message clair aux habitants et visiteurs de notre commune par la mise en œuvre des démarches nécessaires à l'obtention de ce label.

Jérôme Borgeat

Gérald De Castro

Sylvie Jakupi

Thomas Seydoux

Nicole Délitroz-Roduit

Adrien Pinho

Simon Pellouchoud

César Da Silva-Perrin

Manuela Troillet